



Le 15 octobre 2013

À TOUS LES DSP DES CSSS UTILISATEURS DES SERVICES DE MICROBIOLOGIE  
DES CSSS DE ST-JÉRÔME, DES SOMMETS ET D'ARGENTEUIL

**Objet : Nouvelle méthode de recherche de sang dans les selles RSOSi en  
remplacement du test Gaïac**

---

Chers Docteurs,

Depuis plusieurs années, le test de RSOSGaïac a été utilisé pour la recherche de sang occulte dans les selles. Il a été prouvé que ce test est moins sensible et spécifique pour la détection du cancer colorectal.

Un nouveau test immunochimique de recherche de sang occulte dans les selles (RSOSi) qui sert au dépistage du cancer colorectal, est maintenant disponible pour notre région en remplacement du test gaïac (RSOSg). Ce nouveau test comporte plusieurs avantages pour le patient, dont l'absence de restrictions alimentaires ainsi que la collecte d'un seul échantillon de selles au lieu de trois. Le test GAÏAC demeure disponible via les centres de prélèvements pour la recherche de saignement digestif haut.

Votre rôle est important pour assurer le bon déroulement des prélèvements ainsi que pour l'acheminement au laboratoire de référence.

**Modalités à suivre**

1. Le patient devra se présenter à un des centres de prélèvement de la région ou une clinique accréditée avec sa prescription d'analyse en main afin de se procurer le matériel de prélèvement pour la RSOSi et les directives.
2. Une fois l'échantillon de selles prélevé, le patient le rapportera au centre de prélèvement ou à la clinique où il s'est procuré la trousse au plus tard 48 heures après le prélèvement.
3. Ce centre préleveur acheminera ensuite l'échantillon au CHUS, via le laboratoire de son territoire, tout en respectant les procédures de sa région. Notez qu'il est important d'inscrire la provenance du patient.
4. Les résultats d'analyse seront envoyés au laboratoire requérant dans les sept jours ouvrables (à compter de la réception du prélèvement au laboratoire du CHUS).

5. C'est donc le laboratoire requérant qui fera parvenir les résultats des analyses aux médecins ou spécialistes ayant prescrit ce test.

Si vous œuvrez dans une clinique accréditée, votre clinique pourra commander les nouveaux kits (RSOSi) au magasin GRM : 51629. Nous vous demandons de rapporter les anciens cartons de recherche de sang dans les selles (GAÏAC) au magasin lorsque que vous vous approvisionnez pour la première fois.

Cette nouvelle analyse sera en vigueur le 4 novembre 2013. Les recherches de sang dans les selles déjà prélevées avec les anciens cartons seront acceptées et saisies selon l'ancienne procédure.

Veuillez agréer, chers Docteurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dr. Jean-Guy Leveaut, MD  
Microbiologiste-infectiologue  
CSSS St-Jérôme



M. Claude Bigeault  
Coordonnateur du service  
de biologie médicale  
CSSS St-Jérôme

p.j.